



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Actions spéciales en faveur des conductrices et conducteurs seniors

Renouvellement du partenariat entre le Canton et les CFF en faveur des seniors renonçant au permis de conduire

Le Service des automobiles et de la navigation (SAN) reconduit pour une durée indéterminée l'action lancée l'an dernier avec les CFF en faveur des conductrices et conducteurs seniors renonçant spontanément à leur permis de conduire. Celles et ceux qui feront ce choix pourront obtenir un bon, à faire valoir lors de l'achat d'un abonnement général ou d'un abonnement demi-tarif découverte d'une validité de deux mois. Déjà proposée de mai à décembre 2017, cette action a rencontré un très bon écho, puisque 751 personnes ont répondu à l'initiative.

Le SAN se réjouit d'annoncer le renouvellement de son partenariat avec les CFF, qui a vu le jour au printemps dernier. Destinée aux seniors, cette opération propose aux conducteurs et conductrices de 70 ans et plus qui renoncent définitivement à leur permis de conduire d'obtenir un bon d'achat unique: 200 francs pour l'achat d'un abonnement général de 2e classe pour un an; 250 francs pour le même sésame, mais en 1re classe; la gratuité pour un abonnement demi-tarif découverte d'une durée de deux mois. Au 19 décembre 2017, 751 personnes avaient déjà profité de cette offre qui ne s'adresse qu'aux seniors ne possédant pas encore un abonnement CFF.

Chaque année en Suisse plusieurs milliers de seniors restituent leur permis de conduire, notamment en raison de leur âge ou d'un problème de santé. Dans le canton de Vaud, ils sont environ 1800 par année à faire ce choix difficile et synonyme de vrai changement en matière de mobilité.

Afin de sensibiliser les seniors à certains comportements à risques et de leur faire gagner en confiance sur la route, le SAN proposera certaines activités tout au long de cette année: quatre journées en collaboration avec la Gendarmerie vaudoise et le TCS, sous la forme d'ateliers de sensibilisation à la sécurité routière, seront ainsi ouvertes aux conductrices et conducteurs âgés de 70 ans ou plus. Ces ateliers se tiendront les 26 avril, 25 juin, 30 août, et 26 septembre prochains. Des séances d'information

régionales adressées au même public auront lieu le 30 mai 2018 dans la région de Payerne et le 5 septembre 2018 pour la région de La Côte. Une conférence est également prévue le 7 mars prochain en partenariat avec Pro Senectute. Des informations plus précises concernant ces différents événements seront données ultérieurement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 janvier 2018

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DTE, Pascal Chatagny, chef du Service des automobiles et de la navigation, 021 316 88 01